



MINISTRE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

CIRCULAIRE N° 1 8 4 0 /MBPE/DGD/DU 15 FEV. 2017

(Diffusion Générale)

**Objet : Erection du bureau annexe des Douanes de
GESTOCI Yamoussoukro en bureau de départ
du transit International**

Réf. : courrier N° DG-DO-003/2017/DI/ST/me du 25/01/2017

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers, que conformément à la correspondance de la GESTOCI du 25/01/2017 visée en référence et pour tenir compte des impératifs liés au transfert des opérations de réexportation des produits pétroliers par voie routière à partir du dépôt GESTOCI de Yamoussoukro, le Bureau annexe des douanes de GESTOCI Yamoussoukro est érigé en bureau de départ du transit international à destination des pays de l'hinterland.

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente.

Ampliations :

- MBPE/Cab
- GPP
- UGECI
- CGECI
- Chbre Cce & Industrie CI
- Chbre Cce & Industrie Française
- Chbre Cce & Industrie Libanaise
- Chbre Cce & Industrie Européenne
- Chbre Cce & Industrie Européenne
- FNISCI
- PAA
- Toutes Directions Douanes

LE DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM

Col. DA Pierre A.